# Pourquoi une charte informatique ?

La charte informatique a pour but de définir l'utilisation des ressources informatiques mises à disposition par la HE-Arc, son contrôle et les sanctions en cas d'abus.
Le but premier de la charte est de permettre une utilisation harmonieuse, efficace et sûre des services offerts pas l'infrastructure informatique de la HE-Arc.
Elle définit les règles que les utilisateurs et utilisatrices des ressources informatiques de la Haute Ecole Arc doivent appliquer afin de permettre une exploitation efficace et sûre des services offerts par l'informatique.
Elle décrit les comportements souhaitables et ceux qu'il faut éviter afin d'assurer la sécurité des données et la disponibilité des services.
Chaque utilisateur-trice des infrastructures informatique de la HE-Arc doit s'engager à la respecter.

Adresse URL en ligne: https://faq.he-arc.ch/article.php?id=233